



ERMONT (95)

Les Terrasses d'Adria

Bâtiment 2

Le 15/01/2026

Calendrier Prévisionnel d'appels de fonds

	En cumul	Date
5% à la réservation	5%	
25 % à la signature notaire et déclaration d'ouverture de chantier	30 %	Février 2025
5 % à l'achèvement des fondations	35%	Octobre 2025
20 % à l'achèvement des planchers bas RDC	55 %	Mai 2026
10 % à l'achèvement des planchers bas 2 ^{ème} étage	65 %	Juillet 2026
5% à la mise hors d'eau	70 %	Février 2027
10% à la pose des menuiseries extérieures	80 %	Mars 2027
10% à l'achèvement des cloisonnements intérieurs	90 %	Juin 2027
5% à l'achèvement des travaux	95 %	Février 2028
5 % à la livraison	100 %	T1 2028

Ces dates sont données à titre indicatif : les appels de fonds sont dus au vu des attestations d'avancement des travaux établies par le Maître d'Œuvre.

Dans le cas où la signature de l'acte de vente intervient après la réalisation d'une ou plusieurs des étapes décrites, la fraction de prix exigible à la signature sera celle correspondant à l'avancement des travaux, tel qu'indiqué ci-dessus.